

les **Échos** de **Veigné**)))

Le magazine de la ville de Veigné /// **Janvier 2024** /// n°31



p 5 à 7 | **Finances**



p 8 à 13 | **Travaux**



p 16 et 17 | **Culture**



p 22 et 23 | **Enfance**



STORISTES DE FRANCE
Fenêtres Stores Volets



ROBIN isolation

4 Z.A.E LES PETITS PARTENAIS
37250 VEIGNÉ
www.robinisolation.fr
contact@robinisolation.fr
02 47 349 320



QUALIBAT
VOTRE LIBERTÉ DE CHOISIR

MENUISERIES PVC - ALU - BOIS
PORTE D'ENTRÉE ET PORTE DE GARAGE
VOLETS BATTANTS - ROULANTS
STORES INTÉRIEURS - EXTÉRIEURS
PERSIENNES



Olivier MENIER
ARTISAN MENUISIER

CRÉATION D'AGENCEMENT INTÉRIEUR
MENUISERIE BOIS / ALU / PVC
FABRICATION SUR-MESURE

02 47 73 11 63 contact@menuiserie37.com
2 rue des Partenais - 37250 VEIGNÉ



Gedef SARL

Particuliers et Industries

Chaudières gaz
Chaudières fioul
Régulations
Aérothermes
Générateurs air chaud

Entretien annuel toutes marques
Mise en Service
Dépannage



PGM PROFESSIONNEL DU GAZ
INSTALLATION - MAINTENANCE



RGE SERVICE QUALITÉ
PMG Professionnel
Maintenance Gaz



RGE ENTREPRISE QUALIFIÉE
QUALIBAT

37250 VEIGNÉ - **02 47 38 63 98** - contact@gedefsarl.fr



CALOREM SARL

✓ **PLOMBERIE**
✓ **CHAUFFAGE**

02 47 35 73 44

5, rue des Fauvettes - Veigné - www.calorem.fr



RGE
ARTISAN



Cybelle
Salon de coiffure

Mardi - Mercredi
8h30 - 12h00 et 13h30 - 18h30
Jeudi - Vendredi
8h30 - 18h30
Samedi
8h00 - 17h00

Galerie marchande Intermarché
2, rue de Tivoli - 37250 VEIGNÉ - **02 47 26 94 36**





SAFTi
Veigné et ses environs

Nicolas POUBEAU
Conseiller indépendant en immobilier

06 26 59 90 19
vous souhaitez
VENDRE ou ACHETER
un bien immobilier
CONTACTEZ-MOI
estimation gratuite
au juste prix de votre bien



LE MARCHAND
DE LUNETTES

VEIGNÉ - St AVERTIN

Édito du Maire



Mesdames et Messieurs,

A l'aube de cette nouvelle année 2024 et plus que jamais en ces moments

troublés, avec l'ensemble de la municipalité nous vous invitons à aller bien au-delà du doute et du repli sur soi. Il est essentiel après une année marquée d'incertitudes et de craintes, de surmonter les épreuves et d'avancer. Ainsi, et votre nouveau bulletin municipal l'illustre parfaitement, nous avons investi et agi au cœur de notre ville pour le cadre de vie de nos concitoyens et en faveur d'une évolution raisonnée de notre commune. N'en déplaise à quelques esprits chagrins qui s'expriment sous couvert d'une association dite « apolitique » pour garder une certaine forme d'anonymat et ne pas laisser découvrir qu'ils sont proches de l'opposition municipale, Eh bien, Veigné bouge, évolue et prépare l'avenir de ses habitants. Commençons par le nerf de la guerre, les finances : vous le constatez, années après années, la part communale des impôts n'a pas changé depuis 2008. Et pourtant que d'investissements réalisés encore en 2023 et qui montrent l'attachement des élus et des

agents communaux à répondre aux besoins de la population.

Côté transition écologique, nous ne sommes pas en reste avec la finalisation du parc multimodal avec ses ombrières photovoltaïques et son garage à vélo sécurisé. Et il en est de même avec la rénovation de nos bâtiments pour accueillir de nouveaux services et commerces. Après le slogan j'aime ma ville, je vous invite à acheter ici. En matière d'urbanisme, et bien loin des allégations construites sur la peur, vous constaterez que nous avons respecté les engagements pris et avons des réalisations bien en deçà des objectifs chiffrés. Le nombre de permis de construire sur les 10 dernières années, donnée non discutable, mais aussi le prochain recensement sur la commune viendra le confirmer.

Sur le plan de circulation et grâce à votre belle et forte participation citoyenne, le pari

à lui aussi été tenu ; les chiffres des radars pédagogiques le prouvent ! Les mesures avant et après démontrent que la circulation sur la RD 50 s'est bien apaisée. Les autres travaux avancent et seront comme prévus réalisés pendant le mandat. Sans vouloir en faire un résumé, ce bulletin illustre quelques clins d'œil personnels qui en disent long sur le soutien que nous portons aux associations culturelles et sportives et l'envie de voir nos enfants et nos aînés que nous suivons tout au long de l'année, être heureux de vivre à Veigné. Avec l'équipe municipale, nous vous invitons à partager des moments de bonheur pour les fêtes et nous vous accueillerons avec plaisir à la cérémonie des vœux le Lundi 8 janvier à 19h30 salle Cassiopée.

Patrick MICHAUD

Votre Maire,

Vice-président au Conseil Départemental



“ J'ai une question Monsieur le Maire ? ”

Qu'en est-il du centre de tir du CEA ?

Respect de la parole donnée : le nouveau centre de tir fermé a été construit au sein de l'enceinte du CEA, loin des habitations. Je souhaite remercier l'ensemble des habitants pour avoir participé aux négociations et le CEA pour avoir tenu ses engagements.



les Echos de Veigné n°31 - Janvier 2024

Edition : Mairie de Veigné.
Directeur de la publication : Patrick Michaud
Rédaction : Mairie de Veigné
Conception et réalisation : Mairie de Veigné
Impression : Numeriscann37
Crédit photos : Mairie de Veigné
Tirage : 3500 exemplaires

Sommaire

Finances p 5 à 7
Travaux/Aménagements ... p 8 à 13
Urbanisme p15
Culture p 16 et 17
Vie associative p 19 à 21
Enfance/Jeunesse p 22 et 23

Cérémonies p 24
Vie économique p 25
Vie sociale p 26 et 27
Internet/communication p 29
Vos représentants p 30 et 31
Etat civil p 33
Expressions politiques p 34

Crédit photo : Photo à la une du bulletin municipal de novembre 2023 Jean-Claude BERTRAND



Portail - Clôture
Motorisation



Carport - Abri de terrasse
Pergola bioclimatique



Fenêtre - Porte d'entrée
Porte de garage - Volet



Salon de jardin
Objets de décoration

02 47 34 88 16
www.ideal-cloture.fr

À vos côtés depuis 20 ans

Nous nous occupons de la réalisation
de votre projet de A à Z!



1 Intercoluteur
unique



Étude
personnalisée



Devis sous
48 Heures



Service SAV
Dépannage

Dans un souci d'éco-responsabilité et pour réduire notre empreinte carbone dans la mesure du possible, nous travaillons presque exclusivement avec des Fabricants Français de proximité.



Finances



Jean-Claude
BOURICET
Conseiller Municipal
Délégué aux Finances
et marchés publics

Cette année fut difficile, la prochaine le sera tout autant, dans un contexte international encore dégradé avec le nouveau conflit au Proche-Orient, les prix des énergies augmentent encore dans un contexte devenu inflationniste à près de 5%, et la baisse prendra du temps. Toutefois, les mesures de sobriétés mises en œuvre ont permis de limiter l'impact budgétaire au niveau prévu, je rappelle que nous avons pour 2023 doublé le coût de l'énergie dans notre budget. Toutes ces mesures seront prolongées en 2024, l'heure reste aux économies températures, durée des éclairages publics, passage aux lampes LED.

Bien qu'ayant réalisé des projets d'envergure depuis plusieurs années (salle Cassiopée, parc multimodal, rénovation du CTM, travaux de voirie et plan de circulation...), tout en effectuant les emprunts correspondants, la commune conserve une situation financière saine au regard des critères, notamment de désendettement, établis par les services de l'Etat ou des Etablissements bancaires.

Ainsi, la Capacité d'Autofinancement (CAF) augmente significativement (703 950 € de CAF nette sur l'exercice 2022). La capacité de désendettement (Voir graphique) sur 6 ans montre que nous avons « digéré » le gros investissement de Cassiopée et retournons vers des valeurs maîtrisées de 6 années. Pour mémoire les ratios d'alerte de la préfecture sur cet indicateur sont de 10 à 15 années.

Quelques indicateurs



Une commune qui investit

Depuis 2020, la commune a réalisé 11.2 millions d'investissement, dont 3.9 millions sur les voiries, 5.4 millions sur les bâtiments. Lors du débat d'orientation budgétaire de décembre, le montant de l'investissement proposé pour le budget 2024 est de 2,7 millions. Il sera voté au Conseil de janvier. Il convient de préciser qu'en juin ce montant pourra être revu à la hausse lors du Budget Supplémentaire. Pour 2023, les travaux notamment prévus sont le giratoire de la Rd910/Tivoli, ainsi que celui de la rue principale, mais aussi plusieurs kilomètres de trottoirs et voiries sur le reste de la commune.

Une commune qui préserve l'avenir avec un endettement maîtrisé

Les finances communales sont régies par des règles de bonne gestion et parmi celles-ci figurent la dette. Veigné a actuellement 9,6 millions de dettes fin 2023.

Une commune qui résiste à l'inflation

Le montant de fonctionnement prévisionnel est d'environ 6 millions. En 2024, il convient de prévoir une légère hausse pour autant bien en deçà des taux de l'inflation de ces deux dernières années. Cela a été possible notamment avec un effort collectif sur les actions d'économie sur l'éclairage public ou encore sur le chauffage.

Fiscalité inchangée depuis 2008

- Taxe d'habitation 16,71 %
- Taxe foncière bâti 22,34 %
- Foncier non bâti 43,89 %

NB : Les taux de la commune n'ont pas augmenté, mais les bases fixées par l'État ont été modifiées.



Dette par habitant au 31 décembre 2023





Orientations budgétaires 2024

8,8 M€

DE DÉPENSES TOTALES
PRÉVUES EN 2024

Dans cette présentation chaque ratio
intègre les coûts de fonctionnement,
d'investissement et de
masse salariale

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

668 707 €

Entretien et rénovation voirie, circulation
douce, éclairage public, parcs et jardins.

ENFANCE JEUNESSE SCOLAIRE

1 076 440 €

Petite enfance et jeunesse, en particulier
nos 4 écoles (maintenance, sécurisation,
développement du numérique, rénovation
des bâtiments...) et travaux ALSH et
restauration scolaire aux Gués

ADMINISTRATION

1 149 440 €

Fonctionnement administratif de la
collectivité (bâtiments, services de la
Mairie, fournitures et équipements,
communication...)

BÂTIMENTS

1 063 240 €

Rénovation, chauffage et diverses
charges d'entretien des 18 bâtiments
communaux, aménagement du Centre
Technique Municipal et création d'une
ludothèque

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

150 000 €

Protection des équipements et des personnes
ainsi que prévention routière (2 policiers
municipaux et 1 ASVP)

VOIRIE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

2 355 040 €

Entretien et rénovation voirie, circulation
douce, éclairage public
et réalisation des giratoires sur la RD910
et la rue Principale

SOLIDARITÉ CCAS ACCESSIBILITÉ

20 000 €

Accompagnement des personnes en
difficulté, soutien de nos anciens,
animations, accessibilité...

SPORT ET CULTURE ASSOCIATIONS

497 440 €

Equipements (bâtiments, stade...),
accompagnement des 62 associations de la
commune (subventions...) et organisation des
manifestations festives et culturelles

OPÉRATIONS FINANCIÈRES

1 840 000 €

Emprunts, amortissements et
écritures comptables tels que les
travaux réalisés par les services
techniques



Bruno STEFFANUT
Adjoint
à la transition écologique
et la mobilité durable

Si avec 2023, on a pu se réjouir de la fin de la pandémie de Covid-19, force a été de constater que le contexte géopolitique « tendu » et son incidence sur le coût de la vie ont continué à peser sur le quotidien de la population et des acteurs socio-économiques, comme sur l'action politique.

Pour autant, la collectivité, ses élus et ses agents, ont assuré leurs services et poursuivi la réalisation de projets d'intérêt général, et notamment la rénovation de la toiture du Centre Technique Municipal (5000m²), la poursuite du remplacement des points d'éclairage publics par des luminaires moins énergivores ou la création d'un parc multimodal offrant une alternative aux déplacements individuels (co-voiturage ou bus).

Les événements météorologiques aigus de ces derniers mois montrent par ailleurs que le changement climatique en cours n'est pas une crise, mais une transformation de nos conditions de vie. Nous pouvons tous agir pour ne pas subir cet avenir. Pour y arriver, donnons-nous des objectifs que nous sommes capables de tenir ; ce qui nous donnera ensuite l'envie et l'énergie de progresser. C'est l'objectif de la Semaine de l'environnement, comme des aménagements routiers engagés et à venir en faveur des déplacements doux et d'une circulation plus apaisée. Je formule le souhait que 2024 soit pour vous une année positive et qu'elle nous permette ensemble de préserver la qualité de notre cadre de vie.

La création d'un parc multimodal



Veigné dispose désormais d'un parc multimodal offrant une alternative aux déplacements individuels : covoiturage et bus. L'élargissement de cette offre en faveur des transports collectifs, avec l'ajout d'un arrêt ferroviaire, est à l'étude en concertation avec la Région Centre-Val de Loire et la SNCF. Ce lieu réunit 79 places de stationnement pour les voitures, dont certaines équipées de bornes de recharge électriques, 24 emplacements sécurisés pour les vélos et 4 zones

d'attente pour les bus. Il est couvert d'ombrières équipées de panneaux solaires source d'une énergie propre et renouvelable. Son accès est gratuit. Stratégiquement, cette infrastructure de délestage est située à proximité de la rocade et en bordure de la RD 910, axe routier majeur reliant les communes du Sud du département à la métropole tourangelle. Ces utilisateurs contribueront à la réduction des émissions de CO₂ liées aux trajets quotidiens.

Un éclairage public économe



Veigné s'est engagée depuis 2 ans dans le renouvellement des candélabres. La technologie LED est plus résistante dans le temps et induit immédiatement une baisse conséquente de consommation électrique publique : de deux à cinq fois inférieure. Ceci tout en améliorant les conditions d'éclairage des espaces publics. Elle permet en même temps une réduction des dépenses liées aux consommations, ceci en dépit du renchérissement général des énergies. Cette démarche sera finalisée en 2025.

Un rendez-vous annuel



Du 2 au 5 octobre, Veigné organisait sa première Semaine de l'Environnement. Cette démarche vise à sensibiliser le grand public aux objectifs de Développement Durable. Ce temps fort, réunissant élus, citoyens et acteurs socio-économiques du territoire, sera reconduit chaque automne. Il s'agit d'entretenir une dynamique vertueuse en montrant que toutes nos actions comptent pour adapter notre cadre de vie et en préserver la qualité.

La rénovation des bâtiments municipaux



Le Centre Technique Municipal, ancien bâtiment industriel, occupé maintenant par les Services Techniques a une toiture entièrement rénovée. Les tôles en fibro-ciment qui le recouvraient ont été remplacées par 5000 m² bacs aciers et la résistance renforcée de la charpente permettra à l'avenir la pose de panneaux photovoltaïques destinés à produire de l'électricité. Enfin, pour s'adapter aux conséquences du changement climatique, la mise en place d'un dispositif de récupération des eaux de toiture est à l'étude, qui servirait de source d'appoint pour l'arrosage des espaces verts communaux.



La mairie a elle aussi été réaménagée, les usages et les besoins ayant évolué. Les deux agents du service Accueil occupent depuis novembre dernier la salle à droite du perron. Ce nouvel espace offre aux administrés un accueil plus chaleureux. La salle des mariages a donc été aménagée dans l'ancienne salle d'accueil, plus lumineuse et spacieuse. Ce réaménagement permet d'améliorer l'accueil du public et d'adapter les locaux aux besoins des élus, des agents et des usagers. Les travaux se poursuivent actuellement avec la rénovation des bureaux de la police municipale.

La rénovation de commerce pour accueillir une nouvelle boucherie

Les Vindiniens disposent à nouveau d'une boucherie : « Le P'tit Billot » ! La municipalité a acheté et fait rénover ce lieu anciennement occupé par une boulangerie en répondant à une triple exigence :

- préserver un des commerces de bouche du centre-bourg ;
- utiliser un bâti existant plutôt que d'imperméabiliser un nouveau terrain ;
- transformer ce bâti pour l'adapter aux nouvelles exigences réglementaires, techniques et commerciales.



A noter que le logement situé au-dessus, faisant partie du bien acquis par la municipalité, a également fait l'objet de travaux et sera conventionné « logement aidé » avec un bailleur pour une future location.

Des projets pour 2024

Le patrimoine communal va encore se développer en 2024.



Rénovation d'une grange

Ce bâtiment transformé en ludothèque et local associatif présente un double intérêt de part sa situation en plein centre-bourg mais aussi sa belle charpente. Tout comme l'ancienne boulangerie transformée en boucherie, la rénovation de ce bâti existant contribuera à l'enjeu de limitation de l'imperméabilisation des sols. L'ouverture au public de ce lieu est prévue pour début 2024.

Nouveau commerce

La maison située 4 place du Maréchal Leclerc achetée par la commune en 2021 va être rénovée pour accueillir dans les prochains mois un nouveau commerce. Il s'agira d'un salon de thé qui vous proposera également de la petite restauration.

Extension de l'ALSH et du restaurant scolaire

Les travaux d'extension de l'Accueil de loisirs et du restaurant scolaire vont débuter à partir de l'été 2024. Ce projet, porté par la CCTVI et la mairie complètera les services apportés aux familles sur le quartier des Gués. Ce projet prévoit la mutualisation des locaux des écoles et de l'Accueil de Loisirs et l'extension des locaux dédiés à la restauration scolaire.



Guylaine RIGAUT
Adjointe
à la voirie, parcs
et jardins

Comme chaque année des projets concernant la voirie sont réalisés. L'année 2023 a permis l'achèvement des travaux de la RD910 du passage à niveau au carrefour de la Folie avec la création du cheminement piétons-vélos et la synchronisation des feux pour assurer une meilleure fluidité de la circulation. Dans certaines rues comme la Roquille, la Perrée, le Lavoir... des bordures ont été installées afin de sécuriser les piétons. L'année 2024 verra surtout la création d'un rond point au niveau de la RD910 et de la rue de Tivoli ayant toujours le même but : améliorer la sécurité.

Au mois d'août, le jury régional du fleurissement a visité notre commune et a validé le label 3 Fleurs acquis en 2017. La conclusion du jury est : « Une très belle commune trois fleurs qui s'est adaptée intelligemment aux évolutions professionnelles et climatiques » Ce classement atteste de notre engagement pour la promotion et la valorisation de notre commune et c'est aussi une reconnaissance du savoir-faire de nos agents. Je tiens également à remercier les Vindiniens pour leurs implications dans le fleurissement de leurs jardins et balcons contribuant ainsi à améliorer l'image de notre commune.

Je vous souhaite tous mes meilleurs vœux pour cette année 2024. Qu'elle puisse être synonyme de santé, bonheur et réussite pour vous et ceux qui vous sont proches.

Une aire pour les camping-cars



Ce nouvel aménagement permet l'accueil de 12 camping-cars qui ont accès à une borne de services (électricité et vidange), ainsi qu'à des bornes électriques, le tout dans un espace sécurisé.

Cette offre permet de garantir un meilleur accueil aux camping-caristes et le développement de la fréquentation du site. Avec une ouverture à l'année, l'aire de camping-cars favorise le tourisme sur notre commune et sur le territoire de la CCTVI.

De nouveaux espaces de jeux



La commune développe depuis plusieurs années une intégration réfléchie des espaces de jeux sur le territoire. Après l'implantation d'une aire de jeux aux Varennes, c'est

l'aménagement autour du city stade situé rue du Noyer Marquet qui se poursuit avec l'installation d'espaces adaptés à tous les âges comme des jeux d'équilibre et un toboggan. Un mur d'escalade et une tyrolienne viendront compléter cette aire de jeux dans les prochaines semaines. Côté nord, dans le quartier de la Messandière, c'est un parcours VTT qui a été aménagé. Comportant plusieurs modules de franchissement comme des rondins et des passerelles, ce nouvel espace permet aux enfants de développer leur agilité en 2 roues.

Un nouvel espace de jeux est également prévu dans le quartier du Ripault afin d'offrir aux enfants un terrain d'expérimentation et d'imagination sur l'ensemble du territoire.

Veigné maintient sa 3e fleur !

Le jury des Villes et villages fleuris a confirmé le maintien des 3 fleurs à Veigné. Ce palmarès témoigne de l'engagement de la commune en faveur d'une démarche environnementale globale, du respect de l'environnement, du développement de la biodiversité, des déplacements doux, des espaces naturels à disposition des habitants. Ce classement est aussi une reconnaissance du savoir-faire des agents municipaux.



La mise en œuvre du Plan de circulation

Les premiers aménagements ont démarré cet automne conformément au nouveau Plan de circulation adopté au printemps 2023 après concertation de la population. Leurs objectifs : apaiser la circulation et favoriser les alternatives à la voiture.

L'apaisement peut être vérifié à partir des résultats des relevés comparatifs de vitesse effectués par la Police Municipale sur l'avenue de Couzières en 2019 et 2023, c'est-à-dire avant et après le changement de priorité décidé pour cet axe routier majeur sur la commune. Ainsi, en 2019, environ 30% des véhicules transitant par cette voie roulaient au-delà de 50 km/h. En 2023, cette proportion est autour de 10%.

Retrouvez en image les premiers aménagements du Plan de circulation



Rue de Beauregard : réfection des trottoirs.



Rue Principale : création d'une place de livraison.



Rues de la Perrée, du Lavoir et de la Roquille : mise en place de bordures séparatives entre le cheminement piétons et la route.



RD 910, du passage à niveau au carrefour de La Folie : création d'une voie dédiée piétons/cyclistes & sécurisation du carrefour pour tous les usagers.



Rue Principale et avenue de Couzières : passage en priorité à droite de l'ensemble des intersections.

A venir en 2024

Le programme pluriannuel de travaux est planifié jusqu'à l'échéance du mandat, soit courant 2026. En 2024, il est prévu notamment les aménagements suivants :

- le giratoire RD 910/ Tivoli ; le démarrage des travaux rue de Tivoli planifié à compter du 8 janvier prochain pour une durée de 6 mois ;
- le giratoire Rue Principale/Avenue de Touraine : le démarrage des travaux prévu courant du second semestre 2024 ;
- l'enfouissement des réseaux rue Jules Ferry
- la rénovation de plusieurs trottoirs et voiries

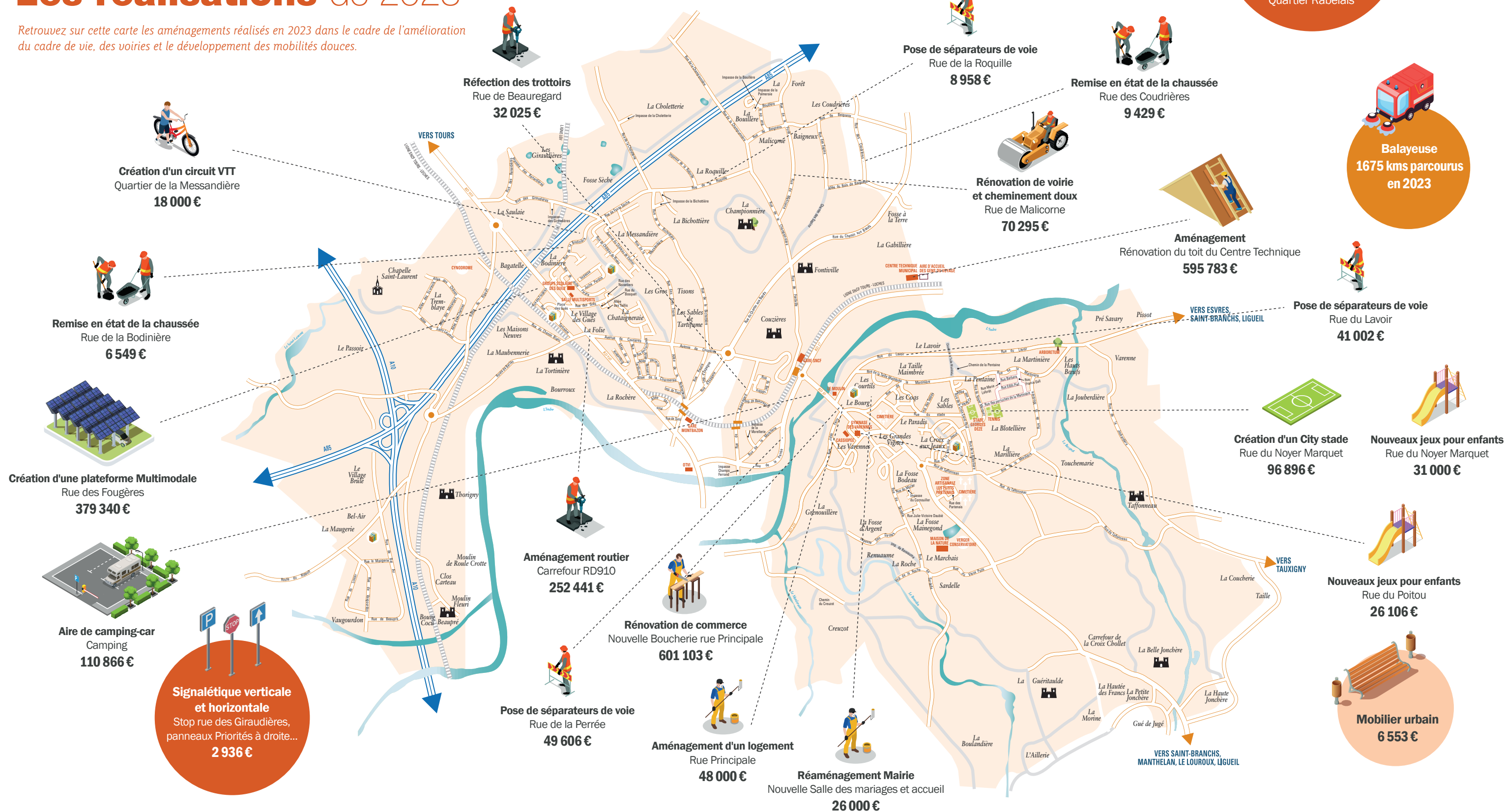




Carte des travaux

Les réalisations de 2023

Retrouvez sur cette carte les aménagements réalisés en 2023 dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie, des voiries et le développement des mobilités douces.



MASSE
PEINTURE Coraline MASSÉ

Peinture et Décoration
Revêtement sol et mur

06 74 67 77 22
massepeinture@yahoo.fr

29 bis rue de la Martinière 37250 VEIGNÉ

MENUISERIE
— BOIS ALU PVC —
AGENCEMENT

GODARD

VEIGNÉ MONTS
02 47 26 27 45 06 60 15 97 00

CÉCILE Nicolas

Ô Sens natur' Elle

Paysagiste

VEIGNÉ • 07 78 81 05 54

SIRET • 828 502 336 00021

DB
DAMIEN BOURNAND
PEINTURE - DÉCORATION

REVÊTEMENT • SOL SOUPLE • RAVALEMENT DE FAÇADE
DÉMOUSSAGE • NETTOYAGE

06 82 51 13 58
37250 Veigné
damien.bournandpeinture@gmail.com

Agence de VEIGNÉ

5, Place du Maréchal Leclerc
veigne@ca-tourainepoitou.fr

02 47 24 88 86

CA
DE LA TOURAINE
ET DU POITOU

SPIRAL FRANCE
L'Équipement Alimentaire

ZA Les Petits Partenais
VEIGNÉ
02 47 73 13 09

www.spiral-france.com

SARL THERMOSERV
BOUTET-MOREAU
02 47 26 35 08

PLOMBERIE
CHAUFFAGE
CLIMATISATION
ÉLECTRICITÉ

CRÉATION DE SALLE DE BAINS
CARRELAGE - FAIENCE

37250 VEIGNÉ
thermoserv@yahoo.fr
www.thermoserv.fr

ENTRETIEN - DÉPANNAGE - REMPLACEMENT

Urbanisme



Veigné une ville où il fait bon vivre



En préservant le cadre de vie pour préparer l'avenir

L'urbanisme sur une commune est régi par le Plan Local d'Urbanisme. En 2016, les élus ont défini les orientations pour l'aménagement de la ville jusqu'en 2025. Ainsi il avait été précisé qu'il y aurait environ 550 logements et une croissance de 900 habitants. La commune maintient la barre telle que fixée, puisqu'à ce jour 469 logements ont été réalisés, tant par des opérateurs que par des particuliers, entre 2016 et 2023, soit une moyenne de 58 habitations par an. Sur cette période, il y a eu 122 logements construits sur la Zac des Gués. Dès 2016, toutes les constructions s'inscrivent seulement dans les espaces prévus dans le PLU. Ce qui confirme l'engagement de la commune dans la démarche de non consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

Mais aussi en gérant le patrimoine foncier communal

En 2023, la ville a fait l'acquisition de plusieurs parcelles représentant environ 2300m² pour réaliser des équipements publics (jardins, futurs aménagements de sécurité routière ou encore parking...). Par ailleurs, des habitants ont souhaité rétrocéder à la commune des parcelles de trottoirs ou de voirie pour environ 5700 m². Sachant qu'ils étaient déjà entretenus par la ville, cette régularisation a permis leur classification en espace public. Enfin la ville a vendu des parcelles, dont des jardins mais aussi des espaces constructibles, afin de concrétiser un projet d'aménagement rue principale sans obérer les places de stationnement de la salle Cassiopée (en jaune la parcelle vendue par la commune).



Laurent GUENAUT
Adjoint à l'Urbanisme

Avec 2200 ha d'espaces naturels, boisés, agricoles, des sentiers dans les bois, dans les prés, sur les bords de l'Indre sans oublier les jardins partagés, Veigné est une ville où il fait bon vivre. Gardons la cohésion dans nos constructions, respectons notre environnement et notre commune. C'est pour cela que je m'efforce à maîtriser tous les projets en priorisant les espaces verts afin que les habitants en bénéficient. Et j'ai aussi à cœur la gestion du stationnement notamment avec l'incitation à la création de deux places de stationnement dites « places du midi » sur les biens. Privilégions les trottoirs pour les piétons, pour nos mamans avec les poussettes et les enfants allant à l'école. C'est la raison pour laquelle, je vous invite à solliciter le service urbanisme ou moi-même lors de vos projets, nous pourrions vous accompagner dans la préparation administrative de votre construction ou encore votre clôture. Gardons ensemble ce bien vivre à Veigné. Je vous souhaite santé, joie et bonheur pour cette année 2024

Quelles données officielles sur l'évolution entre 2016 et 2023

469 logements réalisés
(< 550 fixés sur le PLU de 2016)
par des promoteurs ou des particuliers

478 habitants en plus
(< 900 fixés sur le PLU 2016).

Logements aidés
La commune est actuellement à **12%**, sachant que la loi fixe l'objectif à atteindre à 20%, ce qui entraîne une pénalité annuelle d'environ 50 000 €.

2202,6 ha
Espace naturel, boisé, agricole

388,13 ha
de parcelles constructibles

Mais Veigné c'est avant tout un cadre de vie :

Volonté affirmée de contenir les constructions / Préservation de nos espaces naturels / Développement des parcs et jardins
Voies de circulation apaisée et des transports en commun



Marlène LABRUNIE
Adjointe
au développement
culturel

Comment se définit une saison Culturelle ? Elle doit être à la portée de toutes générations, tous spectacles, tous arts confondus...

C'est ce que sera notre saison culturelle 2024/2025 avec une programmation des plus variées, du rire, de l'émotion, de grands moments de bonheur, des artistes de renommée mondiale, des concerts, du cabaret, du théâtre, de la magie, des projets intergénérationnels à Cassiopée qui va résonner de vos applaudissements. Qu'ils soient professionnels ou amateurs, quelle plus belle reconnaissance pour eux que l'ovation faite par le public. Des projets intergénérationnels comme la danse avec la Compagnie X-Press, Générations Cuisine, le Chat Botté ou l'Harmonie de la Région Centre, en passant par le Cabaret Extravagance, le Fest-Noz de la Nuit Celtique, ou le jour 1 des Estivales avec André Manoukian, vous n'avez plus qu'à faire votre choix, réservez dès maintenant vos places (Festik, Ticketmaster ou même en mairie). C'est avec un immense plaisir que nous vous accueillerons à Cassiopée.

Et à ne pas manquer, les manifestations extérieures, gratuites et tout public : le 2^e jour des Estivales, le Moulin en Fête, la Saint Jean en Musique, le spectacle pyrotechnique et le bal de la Fête Nationale, la fête des Associations, Octobre Rose...

Veigné reste et restera une ville où il fait bon vivre et où la Culture y a toute sa place. Je vous souhaite à tous une très belle année 2024.

2023 riche en manifestations

L'année 2023 a été une année riche en événements culturels en tout genre. Ce ne sont pas moins d'une cinquantaine d'événements qui ont été proposés aux Vindiniens.



Qu'ils aient été organisés par des associations de la commune ou bien par la Mairie, les spectateurs ont été nombreux à assister aux concerts, salons et expositions proposés tout au long de cette année 2023. Concernant les manifestations communales, 2112 personnes sont venues assister à l'un des 11 spectacles proposés à Cassiopée, sans oublier les très nombreux spectateurs venus participer aux événements gratuits extérieurs comme la fête de la Saint Jean, le jour 2 des Estivales ou le bal du 14 juillet avec à chaque fois plus de 1000 personnes présentes. La salle Cassiopée prend son envol. Après des débuts difficiles avec le Covid, la qualité de la programmation et des artistes venus se produire permettent désormais de la faire connaître au-delà du département et à l'échelle nationale. La programmation culturelle est l'œuvre d'un groupe d'une quinzaine de personnes avec à sa tête l'Adjointe au développement culturel, secondée par les services municipaux qui œuvrent tout au long de l'année pour vous proposer un programme de qualité.

Gala international de Magie :

Cassiopée a accueilli le 25 novembre son premier gala de magie avec la présence de 8 magiciens internationaux. Pari réussi pour cette première édition puisque c'est devant une salle comble que les artistes ont présenté leurs plus beaux numéros de close-up, mentalisme, grandes illusions et bien d'autres surprises pendant 2h30 devant des spectateurs émerveillés. Prenez déjà date pour la deuxième édition qui se déroulera le 18 novembre 2024 à Cassiopée.



Réservez dès maintenant vos spectacles sur veigne.festik.net

Retrouvez le programme complet de toutes vos manifestations sur www.veigne.fr rubrique mes loisirs.



La saison culturelle se poursuit en 2024

Lancée en septembre dernier avec déjà 5 spectacles à son actif, la saison culturelle 2023/2024 se poursuit avec de nombreux et très beaux événements inédits.



2024 débutera avec la venue de la compagnie X-Press pour une présentation de danses contemporaines le 27 janvier à 20h30, la revue du cabaret Extravagance le 18 février 2024 à 15h30, le premier concert debout à Cassiopée avec un Fest-Noz lors de la Nuit celtique du 16 mars 2024 à 20h30. De grands chefs étoilés du département viendront animer un concours de cuisine le 23 mars à 15h30. La magie des marionnettes viendra animer Cassiopée le temps d'une soirée le 12 avril 2024 à 19h. L'Orchestre de l'Harmonie de la Région Centre proposera un concert de musique classique le 5 mai à 16h. La saison culturelle se poursuivra à Cassiopée le 24 mai 2024 à 20h30 avec l'ouverture des « Estivales de Veigné » et la prestation d'André Manoukian qui réinterprétera les classiques de Gainsbourg accompagné d'Elodie FREGE. Ces estivales marqueront les débuts des festivités extérieures avec le 25 mai des concerts gratuits sur la place du Maréchal leclerc, suivi le 2 juin de la Fête du Moulin, le 22 juin avec la fête de la Saint Jean en musique au pré Vergé et son traditionnel feu.

La saison culturelle se clôturera le 12 juillet avec le bal et le feu d'artifice tiré depuis l'esplanade du moulin avec la présence de Miche VILLE sur la place.

Rendez-vous est déjà pris le 7 septembre 2024 pour la soirée de lancement de la prochaine saison culturelle 2024/2025 avec encore de nombreuses et très belles surprises et pour finir le 19 octobre avec « Octobre Rose » sur la place.

Projets intergénérationnels :

La compagnie X-Press, compagnie renommée de danse contemporaine ayant collaboré avec les plus grands danseurs comme Marie-Claude Pietragalla, est venue animer des ateliers auprès d'élèves de nos écoles élémentaires, du centre de danse de Veigné ainsi que des résidents de l'EHPAD la Croix Saint Paul. Leurs travaux seront dévoilés en ouverture du spectacle de la compagnie le 27 janvier 2024 à 20h30 à Cassiopée.



Nuit celtique

Pour sa Nuit celtique 2024, la municipalité a souhaité proposer un événement original et innovant en organisant un Fest-Noz à la mode bretonne. Mais tout d'abord c'est quoi un Fest-Noz ?

C'est un rassemblement festif qui permet à tous de pratiquer les danses traditionnelles bretonnes. Accompagné de chants et musiques instrumentales, le Fest-noz promet une convivialité intense entre les artistes, les danseurs et le public qui se joint à la ronde. La mixité intergénérationnelle et l'ouverture aux autres caractérisent particulièrement cet événement breton.

C'est ainsi que pas moins d'une dizaine d'artistes bretons viendront animer cette Nuit celtique où pour la première fois depuis son ouverture, Cassiopée accueillera un événement musical debout avec à l'entrée des buvettes pour désaltérer le public... avec modération.



MARY COHR
PARIS

2, rue de Tivoli
37250 VEIGNÉ

Mon Institut
de Beauté

02 47 26 07 65
marycohr.veigne@orange.fr

www.institut-veigne.marycohr.com

Taxis Ambulances Fabrice
02 47 43 06 90

A F

Taxis Ambulances sur l'agglomération tourangelles

Taxis, VSL, Ambulances
Convention CPAM
Toutes distances

taxis.ambulances.fabrice@gmail.com

GARAGE SN VEIGNÉ AUTO
Mécanique • Tolerie • Peinture

Les Giraudières - VEIGNÉ

02 47 28 41 45
garage.veigne.auto@outlook.fr

MULTIPEINTURE

Peinture Intérieure Revêtement sols & murs Ravalement de façade Peinture Extérieure

02 47 26 73 03
179 rue Lavoisier - MONTS
www.multipainteure.com

Allo Taxi Céline

Tous transports
Toutes distances
Conventionné
toutes caisses

02 47 26 34 85
06 30 36 94 58

La Haute Jonchère
VEIGNÉ

Emplacement n°4 et 5 à Veigné

Eco Cars Energy

13 quater RN10
37250 Veigné
02 47 42 52 29
contact@ecocarsenergy.com

Vente et Location
de véhicules sans permis
ÉLECTRIQUES & THERMIQUES

www.ecocarsenergy.com

Worknett
Hygiène & Propreté

TOUS VOS TRAVAUX DE NETTOYAGE

worknett@orange.fr
www.worknett.net

5, rue des Épinettes
37250 VEIGNÉ

02 47 65 76 08
06 85 38 62 57

Le bénévolat, c'est l'art de la gratuité du cœur, du geste et du temps.
Merci à tous les bénévoles !



Vie associative



Aline JASNIN
Adjointe à la vie
associative et au
développement sportif

2024, année olympique, événement sportif exceptionnel pour le pays organisateur. Cette année, c'est essentiellement à Paris que se dérouleront les JO durant l'été. Avec des coûts faramineux, cet événement impose des infrastructures énormes qui resteront, ensuite, utilisables par les Parisiens et proches banlieues.

Chez nous, en province, il n'y aura aucune retombée économique bénéficiant au sport. On le voit déjà avec les grandes organisations tels que les championnats du monde où rien ne redescend jusqu'aux petits clubs.

Et pourtant, c'est bien de là que tout commence : la découverte d'un sport, l'éducation sportive et les premières compétitions qui forment des graines de champions, grâce aux bénévoles qui gèrent les associations et aux collectivités qui les accompagnent.

À Veigné, les JO se feront dans les écoles par l'éducation au sport avec le soutien de la mairie. Mais aussi, un investissement conséquent en faveur des clubs sportifs (tatamis, parquet danse, lumières gymnase, tapis de gym, construction d'un local de stockage matériel au foot...) en plus de l'entretien courant des lieux sportifs qui représente un coût important.

Meilleurs vœux 2024, qu'elle soit riche de rencontres et de liens d'amitié.

Retour en images

En 2023, les associations ont proposé aux Vindiniens de nombreuses activités culturelles et sportives. Retrouvez ci-dessous quelques-unes d'entre elles.

Course de Caisses à savon d'ASV37

11 Juin

Don de 1000 € à l'ADEL

Festival de la photographie

11 au 15 Oct

du Club photo avec 2000 visiteurs

Exposition Fruits en fête

21 et 22 Oct

Organisée par les Croqueurs de Pommes

Rando du Moulin du Guidon du Crochu

4 et 5 Nov

724 participants et 980 € pour l'ADEL

Exposition annuelle de l'asso du Moulin

10 au 19 Nov

sur le thème « Jules Verne »

Soirée dansante pour le Téléthon

05 Dec

Organisée par le Centre de Danse



Vie associative

Avec mon asso, je bouge, j'apprends, j'échange, je ris !

Avec vos associations, préparez-vous à bouger en 2024 !

Après la Rando des Dauphins du 14 janvier 2024 à laquelle vous allez tous participer, au départ de Cassiopée, à pieds ou en VTT, d'autres événements sont à venir et à inscrire sur votre agenda !



La 7^e édition de la nuit de l'uppercut

Le gala international de kick-boxing, est de retour le samedi 3 février 2024 au gymnase des Varennes. Chaque année, le gala de boxe remporte un succès incroyable et fait le plein de spectateurs dans le gymnase des Varennes. Des combats disputés avec fair-play, de niveau national et international, masculins et féminins, acclamés par un public conquis et présentés par un speaker sachant mettre l'ambiance sur le ring. Un ring installé pour cette soirée de gala, la sono, les lumières, des danseuses, les tables rondes des spectateurs autour du ring, la montée sur le ring, le public dans les gradins : c'est vraiment une soirée à ne pas manquer au cours de laquelle vous découvrirez un show digne des grands galas de boxe.

Contact : teamuppercut37@gmail.com



Un 4^e salon Art du Fil

Le week-end du 9 et 10 mars 2024, à Cassiopée, les brodeuses de l'association du Moulin accueilleront 23 artisans créateurs qui vous présenteront leurs travaux d'aiguilles si joliment réalisés. Sur ce salon expo-vente, vous pourrez vous procurer des matières premières comme des tissus, laine, cotons, accessoires, boutons, ciseaux, abat-jours, des kits à monter et des articles finis.

Ce salon a lieu tous les deux ans en alternance avec les puces des couturières. Si vous aimez coudre, broder, tricoter, ou tout simplement admirer ces travaux d'aiguilles alors ne ratez pas cet événement ! Les merceries se faisant rares, vous trouverez, ici, à Veigné, une mercerie géante !

Contact : amv@moulin-veigne.com



Une randonnée publique et un anniversaire pour les 40 ans des Escargots !

Rendez-vous sur l'esplanade du Moulin le 24 mars 2024 pour plusieurs circuits pédestres encadrés par les Escargots de Touraine. Nous leur souhaiterons un heureux anniversaire en espérant un beau soleil pour se retrouver nombreux sur les chemins de randonnée de la commune.

Contact : lesescargotsdetouraine@gmail.com

Tournoi annuel Crom A Gçons

les 9 et 10 mars au Moulin
L'association Crôm'Lech spécialisée dans les jeux de plateaux participe aux championnats nationaux et européens de Blood Bowl, un jeu de football américain fantastique à la fois jeu de figurines et jeu de société. Début mars, l'association organisera à Veigné une rencontre nationale de haut niveau qui rassemblera les grands spécialistes de ce jeu de stratégie.

Contact : crom.lech@yahoo.fr

Le Comité des fêtes, association partenaire de la commune

C'est une association indispensable au dynamisme de notre commune et un acteur majeur du développement de la vie festive à Veigné. Active et conviviale, elle propose des manifestations et des animations variées qui visent à créer du lien entre les habitants de la commune avec le Salon du livre, le Salon des collectionneurs, Nature Ô Jardin ... et elle se lance, cette année, en partenariat avec la mairie, dans l'organisation du réveillon du Nouvel An. Côté humour, le Comité des fêtes vous proposera en 2024 le One woman show de Sandrine Sarroche. N'hésitez pas à rejoindre l'équipe sympathique et dynamique du Comité des Fêtes. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues ! Tél. : 06 83 33 00 17



Sandrine SARROCHE
Samedi 27 avril
à Cassiopée

A la reconquête des bénévoles



La crise sanitaire ayant accentué un peu plus la baisse du nombre de personnes qui donnent de leur temps aux associations caritatives, culturelles et sportives, et de leur rajeunissement, les dirigeants associatifs s'interrogent et s'inquiètent sur l'avenir de ses structures. Des bénévoles de plus en plus âgés qui ont

du mal à trouver des remplaçants, des jeunes retraités qui s'investissent de moins en moins et une jeune génération qui préfère un bénévolat direct et informel à un engagement contraignant et durable. Ce qui explique que les associations culturelles et sportives pâtissent plus largement du manque de bénévoles que le secteur caritatif. Le risque est l'impact sur l'organisation des équipes bénévoles afin de garder une base solide pour prendre des responsabilités et porter des projets.

0 bénévole = 0 association

À Veigné aussi les associations sont en peine de recrutement de bonnes volontés tandis qu'elles font le plein d'adhérents. Que chacun se sente concerné sur l'avenir de son club ou de celui de ses enfants. Donner du temps pour le bien commun, c'est contribuer au bien-vivre ensemble, à l'éducation, c'est transmettre ce que l'on a reçu.

La commune accompagne vos associations



2024 est l'année du renouvellement pour 20 associations qui sollicitent une aide financière de fonctionnement à la commune sous forme de convention pluriannuelle. Le budget total attribué aux associations est en augmentation car les clubs accueillent toujours plus d'adhérents. La commune accorde également aux associations des subventions exceptionnelles sur des projets particuliers, en dehors du fonctionnement récurrent des clubs. Il y a toujours une animation portée par la vie associative chaque semaine et chaque week-end à Veigné. C'est une richesse pour la commune et les Vindiniens. La mairie et les services municipaux accompagnent également les associations sur l'organisation des manifestations et participent au bon fonctionnement de la vie associative sur la commune, reconnue dans tout le département.

Montant des conventions pluriannuelles 2024/2026 : 46 000 €



Evelyne GOURMELEU
Adjointe
à l'Éducation
et à la jeunesse

Malgré quelques foyers de COVID, le bilan de l'année 2023 est positif pour la vie scolaire. Tous mes remerciements aux équipes éducatives, aux parents d'élèves, au personnel de la mairie et de l'ALSH, qui s'engagent auprès de vos enfants. Leur investissement est très important.

Grâce aux échanges réguliers, nous œuvrons dans le même sens, dans l'intérêt de vos enfants. En collaboration avec le service culture, les enfants ont participé à des projets intergénérationnels avec les personnes âgées de l'EHPAD ainsi que la Semaine bleue.

Certains travaux ont pu être effectués dans les locaux, mais l'augmentation des tarifs énergétiques, nous a amené à appliquer des choix budgétaires. De ce fait, tous les projets n'ont pu aboutir. Nous avons réalisé quelques aménagements :

- Aire de jeux,
- City stade,
- Parcours vélo à la Messandière.

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, les travaux de l'ALSH n'ont pu débuter en 2023 et sont reportés en 2024. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce projet.

Un grand merci aux enseignants et aux parents des écoles élémentaires des Gués et des Varennes, pour leur présence avec les enfants aux cérémonies commémoratives des 8 mai et 11 novembre.

Je vous souhaite à vous et vos enfants une bonne année 2024.

L'école à ciel ouvert

Les écoles ont proposé tout au long de l'année des activités et des sorties pédagogiques pour apprendre par l'observation et la pratique « hors les murs » des classes.



Ecole maternelle du Moulin

Dans le cadre de la Semaine du goût et pour développer les papilles des petits, Monsieur Chauvin, boucher à Veigné s'est rendu dans la classe de petites sections pour confectionner avec les enfants des petits pâtés de Pâques. L'école a également accueilli les pompiers qui sont venus faire découvrir aux enfants leurs tenues, leurs véhicules. Ils ont essayé la lance à incendie et le casque, appris à alerter et à appeler le 112.

Ecole maternelle des Gués

Les enfants ont participé à des sorties animées par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement. Les grandes sections sont allées à Candes-Saint-Martin pour découvrir les abords de la Loire et les petites bêtes qui y habitent. Les plus petits sont allés à la ferme de la Duterie à Beaumont-Village. Les enfants ont également participé à l'opération « Nettoyons la Nature » et à une action autour du tri avec la communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre.

Ecole élémentaire des Varennes

Les enfants des CM1 et CM2 sont partis du 5 au 7 juin 2023 en Vendée autour du thème « Les sciences et l'histoire » avec une journée au Puy du Fou. Pour compléter l'apprentissage, ils ont également visité le musée de la Préhistoire au Grand-Pressigny. L'association de Parents d'élèves du bourg a offert la visite à la forteresse de Montbazou à l'ensemble de l'école. L'école a également organisé une journée citoyenne le 24 mars, sur le thème du handicap avec des ateliers autour du handi-sport, de la langue des signes, de la lecture en braille.

Ecole élémentaire des Gués

Les enfants des CP et CE1 sont allés en classe transplantée à Saint-Hilaire-de-Riez du 27 au 31 mars 2023 pour une découverte de la faune et la flore de la région. En juin 2023, deux sorties vélos ont été organisées pour tous les CM, au bois des Hâtes et sur le circuit de « La Loire à vélo ». Le musée Dufresne a également accueilli tous les enfants des CE2.

Le Conseil des Enfants



Nos jeunes élus ont travaillé, cette année, sur un projet lié à l'environnement et au bien-être des oiseaux. Ils ont fabriqué 6 nichoirs qui avec la collaboration des services techniques ont été accrochés à des arbres du bois Joli et de la Championnière. Puis ils ont poursuivi leur projet avec des mangeoires.



A l'occasion de la Semaine de l'environnement, les enfants ont tenu un stand dans l'accueil de la salle Cassiopée. Ils ont présenté et expliqué leur projet aux visiteurs, et notamment aux enfants de l'ALSH. Les enfants ont également participé aux journées commémoratives du 8 mai et 11 novembre en remettant la gerbe au monument aux morts. Ils ont également été conviés au rassemblement des Conseils des enfants d'Indre et Loire organisé dans le cadre du Congrès des Maires et ont ainsi rencontré le mercredi 29 novembre dernier Madame Dominique FAURE, Ministre des Collectivités Territoriales.

vembre en remettant la gerbe au monument aux morts. Ils ont également été conviés au rassemblement des Conseils des enfants d'Indre et Loire organisé dans le cadre du Congrès des Maires et ont ainsi rencontré le mercredi 29 novembre dernier Madame Dominique FAURE, Ministre des Collectivités Territoriales.

La composition du Conseil

Ecole élémentaire des Gués

CE2 : LEBARS Arthur, CALLU Emy
CM1 : DA SILVA Jasmine, MONTIER Victor
CM2 : RAMOS CAMPOS Elise.

Ecole élémentaire des Varennes

CE2 : PRIEUR Tom, DENIS Lilou,
CM1 : VAGUET MARTINEZ Inès,
JOURDAIN Gaël,
CM2 : LANGLOIS Lucie, FUCHS Avi.

Des accueils d'éveil et de découverte



L'Accueil de Loisirs

Après des années de COVID, l'accueil de loisirs a proposé au mois de mars le retour du carnaval dans les rues de la commune. Une matinée haute en couleurs avec les cris de joie des enfants.

Les enfants de l'accueil de loisirs ont également visité en novembre l'exposi-

tion « Jules Verne ». L'association du Moulin organisatrice de cette manifestation, avait préparé des ateliers récréatifs pour les enfants.

Pour terminer cette année 2023 sous le signe de la solidarité, l'ALSH a proposé à toutes les familles, une soirée caritative, le vendredi 15 décembre dernier, avec un repas dans la salle de restauration scolaire des Gués et des animations, une soirée organisée au profit de l'Epicierie Sociale située à Montbazou.

L'accueil ados de Veigné

Pendant les vacances de la Toussaint, les jeunes ont pu profiter d'un superbe programme. Les adolescents ont pu faire une sortie à Eva Gaming en compagnie d'autres ados de Montbazou, Sorigny et Villeperdue. Esprit de compétition et mélange jeux-vidéo/sport étaient au rendez-vous. Ils ont également avec les jeunes de l'accueil de Saint-



Branches participé à une épreuve de géo-catching sur la commune. La soirée Halloween comme chaque année a été très appréciée des jeunes qui ont pu décorer la structure, se déguiser, profiter d'un repas confectionné par leur soin, se confronter par équipe à un Kahoot Halloween et visionner un film en fin de soirée.



Cérémonies & Conseil des Seniors



Vie économique



Pascale GOUAIS
Conseillère Municipale
En charge du Conseil des
Seniors et du protocole
des cérémonies des
anciens combattants

Revenons sur l'année 2023, riche en implication des Vindiniens, tant pour les seniors, que pour les cérémonies commémoratives.

Le Conseil des seniors a participé à l'élaboration d'un guide « Veigné prend soin de ses seniors », riche en informations pratiques destinées à nos aînés. Ils ont été présents à la Fête des associations avec la tenue d'un stand et la présentation de leur logo. Des groupes de travail ont été formés, pour la mise en place de réunions d'information (code de la route, gestion des déchets) et d'aménagement d'espaces verts ciblés (Jardins partagés, chêne de l'Effondrée). Tous mes remerciements pour leur engagement présent et à venir. Les différentes cérémonies commémoratives ont été marquées par la présence du Conseil des enfants (porte-drapeau et dépôt des gerbes), des enfants des écoles (chant de la Marseillaise), de l'OHVI (Orchestre d'Harmonie du Val de l'Indre), des militaires actifs, des pompiers et de nombreux habitants. Nous sommes très reconnaissants pour votre implication.

Merci à vous, Bonne année 2024.



Des seniors très actifs



Le Conseil des seniors, composé de 12 Vindiniens de plus de 70 ans, est une instance d'échanges et de concertation où sont évoqués différents thèmes de la vie quotidienne de la commune.

Les élus du Conseil des seniors sont les suivants : Guy Boitelle, Moïse Villiers, Michel Vautrelle, Françoise Sueur, Joël Serault, René Pommier, Monique Fradet, Jean-Claude Croix, Jean-Michel Dinhut, Bernard Peignien, Raymond Courtault et Léandre Pourcelot.

Les actions du Conseil des seniors en cours et à venir

Le Conseil a édité un petit livret en direction des personnes âgées qui reprend les informations utiles pour accompagner au quotidien les seniors. Les élus se sont également rendus dans les restaurations scolaires des écoles élémentaires début décembre afin de partager le moment du déjeuner avec les élèves et échanger avec eux.

Il travaille actuellement sur différents projets et actions locales en faveur du mieux vivre ensemble et du partage harmonieux de nos lieux de vie :

- les Jardins ouvriers, familiaux, partagés
Situés sur deux secteurs, rue Jules Ferry et rue du Lavoir, le Conseil des seniors a pour mission de donner à ces parcelles communales une identité commune avec un règlement unique sur la gestion de l'eau, les clôtures, les cabanons ...

- la parcelle de l'Effondrée

Le Conseil des seniors proposera un projet définissant son usage et le public, la procédure de classement du chêne, l'équipement du site (mobilier urbain, accès...)

- la sécurité routière

Le Conseil des seniors planifiera sur 2024 des séances de Code de la route et il sera consulté sur l'amélioration de la signalétique routière.

- des réunions d'information

Le Conseil des seniors organisera deux réunions sur les thèmes de la sécurité informatique et la gestion des déchets courant 2024.



Zoom sur le Nord Ouest

La zone économique située sur la RD 910 et la route du Ripault est particulièrement dynamique. Retrouvez ci-dessous les activités commerciales présentes sur ce secteur.



En prenant la direction de Monts, au 47 route du Ripault vous trouverez une zone artisanale avec :

- STOCKEZ Vous-Mêmes, le Self-stockage sur mesure. Location de box de 5m3 à 30 m3 pour les particuliers et les Professionnels.
- SEDEC fournitures arts de la table et mobiliers pour les traiteurs et professionnels de la restauration.
- L'Atelier du Paysage, entretien et création de jardins, plantation et engazonnement, abattage, terrassement...
- HDM précision, une jeune entreprise pleine d'avenir. Spécialisée dans le décolletage, la micro mécanique. Fournie une large clientèle dans divers secteurs tels que l'aéronautique, le luxe, la bijouterie, l'horlogerie, fabrication de dispositifs médicaux, chirurgie et orthodontie...
- Géo-Pousse tout, la première ferme verticale de la Région. Spécialité : les micro-pousses. Ce sont des minis plantes cueillies au moment où le plant se développe, très prisés par les grands chefs.

Nous retrouvons sur la RD910 des activités spécifiques comme :

- LYTESS Cosmétotextiles créateur et leader, la marque propose des vêtements innovants aux bénéfices multiples, minceur, anti-cellulite, raffermissant.
- 100% PNEUS, spécialiste qui comme son nom l'indique, vous change vos pneus, pour tous types de véhicules.
- QUINET, couverture, charpente, isolation, extension ossature bois et spécialiste des fenêtres de toit, verrières.

Veigné a vu Rose en octobre !

Pour la deuxième année consécutive, Veigné et les associations locales ont organisé de nombreuses animations les 20, 21 et 22 octobre dernier dans le cadre de l'opération Octobre Rose. Un partenariat avec les commerçants avait également été mis en place avec le dépôt de tirelires. La remise des chèques a eu lieu le 17 novembre en présence des représentants de La Ligue et de CANCEC ainsi que des associations, des commerçants participants, des bénévoles et des élus. Merci à tous les participants pour leur implication et leur générosité et rendez-vous les 18, 19 et 20 octobre 2024 !

Montant des collectes : 4 113 ,53 €

3 chèques de 1324,51 € ont été remis à la Ligue contre le cancer, à l'association CANCEC et aux Roses Poudrées.



Sylvie THIBAUT
Conseillère Municipale,
en charge
du Développement
Economique

L'offre commerciale et artisanale ne cessant de s'étoffer sur notre commune, vous pouvez retrouver toutes les informations sur veigne.fr, rubrique ma ville, acteurs économiques. Rien de mieux que les commerçants et artisans locaux, leurs professionnalisme et leurs proximités sont une sécurité. L'année 2023 a vu la réalisation de la nouvelle boucherie, travaux de réhabilitation de l'ancienne boulangerie achetée par la commune.

Le consommons local est plus que jamais au cœur de nos préoccupations, n'oublions pas qu'une commune sans commerçants est un dortoir sans convivialités.

Artisans, commerçants et consommateurs, je vous présente mes vœux de santé et bonheur pour cette nouvelle année.

Le minibus se renouvelle

Depuis 2012, la Commune dispose d'un minibus financé par la publicité et le soutien de différents partenaires locaux. Ce minibus permet de faciliter les déplacements, en particulier celui des personnes âgées et des associations. Confortée par l'utilisation faite de ce véhicule, la commune a renouvelé cette année ce dispositif. Merci aux partenaires pour leur engagement. Une réception officielle sera organisée en début d'année avec l'ensemble des partenaires.



Vie sociale

Agenda 2024

Galette des aînés
Dimanche 21 janvier
Bourse Puériculture
Dimanche 24 mars

Semaine Bleue
30 septembre au 6 octobre
Repas des Aînés
Dimanche 13 octobre

Bourse aux jouets
Samedi 1er décembre
Collecte Banque alimentaire
29 et 30 novembre

Ce programme n'est pas exhaustif et peut être révisé en cours d'année



Romain DEGUFFROY
Adjoint à la cohésion
sociale et solidarité

En ce début d'année 2024, nous faisons face à des incertitudes économiques marquées par une inflation persistante et des événements internationaux qui impactent notre quotidien. Ces défis nous rappellent l'importance de l'entraide au sein de notre commune, pilier central de la solidarité. Elle permet de créer un réseau de soutien solide, dans lequel chacun peut à la fois recevoir et donner de l'aide.

Je tiens à vous assurer que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) demeure plus que jamais engagé à vos côtés. Face aux bouleversements économiques, nous restons vigilants pour soutenir les personnes en situation instable ou fragile. Notre mission est de veiller à ce que chacun puisse bénéficier de l'aide nécessaire pour traverser ces moments difficiles.

En ces périodes d'imprévisibilités la solidarité est notre meilleure arme. Le CCAS continuera d'œuvrer pour renforcer les liens qui nous unissent. Au nom de l'ensemble des membres du CCAS, nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux. Que cette nouvelle année soit synonyme de solidarité, d'entraide et de réussite.



Repas des aînés entre musique, danse et surprises



Le dimanche 8 octobre, Cassiopée a vibré d'une atmosphère festive lors du repas des aînés. Plus de 200 convives ont été chaleureusement accueillis par les membres dévoués du Centre Communal d'Action Sociale, des élus et des bénévoles vindiniens, assurant également un service attentionné. L'arrivée des convives a été rythmée par les mélodies envoûtantes de l'association « Art

et traditions celtiques ». Nos aînés ont ensuite partagé un délicieux repas, préparé par CONVIVIO, le prestataire de la restauration scolaire, suivi d'un après-midi dansant animé par Serge et David FOUCHET. En fin de journée, les tirages au sort ont réservé des surprises, dont des places pour le spectacle de magie qui a illuminé Cassiopée en novembre dernier.

Banque Alimentaire : 1290 kg collectés pour lutter contre la précarité

Les 24 et 25 novembre, la Banque Alimentaire de Touraine a organisé une collecte dans près de 120 magasins. En partenariat avec Intermarché, les bénévoles du CCAS, élus de la ville et membres de l'association « Écho du Cœur » y ont activement participé en collectant près de 1 300 kg de denrées alimentaires et produits d'hygiène.

Actuellement, la Banque Alimentaire de Touraine accompagne plus de 15 000 personnes en précarité alimentaire via des associations locales, dont l'épicerie solidaire « l'Écho du Cœur » à Montbazou, profitant aux bénéficiaires de sept communes de la vallée de l'Indre, dont Veigné.

Cette collecte nationale est intervenue dans un contexte inédit, l'inflation fragilisant grandement l'approvisionnement alimen-



taire et augmentant les coûts de fonctionnement. La Banque Alimentaire constate une augmentation importante des personnes accompagnées, avec une hausse de 34 % entre le 1^{er} trimestre 2020 et le 1^{er} trimestre 2023, s'accroissant depuis le début de l'année 2023, avec une progression de 9 %.

Bourse aux jouets, un événement couronné de succès et de solidarité



La bourse aux jouets du 3 décembre a connu un franc succès, rassemblant plus de 50 exposants. L'événement s'est déroulé dans une atmosphère chaleureuse, avec la participation de l'association « Ô Petit Loup ». Les membres de l'association ont dévoilé avec passion leur projet de ludothèque qui verra le jour cette année. En plus de partager leur vision ludique, ils ont régalié les visiteurs avec des crêpes délicieuses.

L'engagement social était également à l'honneur avec la présence de l'association « ADEL Centre », qui accompagne les enfants en oncologie à l'hôpital Clocheville. Les bénévoles ont tenu un stand de vente de jouets, participant ainsi au financement de leurs nombreuses actions. L'esprit de solidarité était une fois de plus à l'honneur avec cette traditionnelle collecte de jouets organisée pour venir en aide aux plus démunis.

Distribution de chocolats aux aînés, une tradition renouvelée

Entre fin novembre et Noël, les bénévoles du CCAS et les élus ont répandu la magie des fêtes en distribuant des chocolats aux quelque 700 foyers de la commune âgés de plus de 71 ans. Cette initiative, effectuée en porte-à-porte, a créé des moments d'échange précieux.

Cette année, les bénéficiaires ont eu l'occasion de découvrir une nouvelle gamme de chocolats, avec des produits différents. Pour ceux qui apprécient trop rapidement ces gourmandises, il est possible de retrouver une quantité limitée de ces chocolats à l'épicerie fine « Le Coin des Saveurs », notre commerce de proximité partenaire de cette distribution. Une façon délicieuse de célébrer les traditions en offrant aux aînés un doux réconfort pendant la période festive.



en Si vous n'avez pas reçu votre ballotin, rendez-vous en mairie du mercredi 3 janvier au samedi 20 janvier 2024 avec le formulaire déposé dans votre boîte aux lettres

Appel aux bénévoles pour renforcer le service de transport solidaire



Depuis plusieurs années, le CCAS de Veigné propose un service de transport en minibus pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite ou non véhiculées. Les 1^{er} et 3^e vendredis de chaque mois, le minibus dessert le marché, les commerces du centre-ville et le centre commercial Intermarché. Le 4^e jeudi du mois est réservé à la bibliothèque.

En ce début d'année, le CCAS a pour objectif d'améliorer ce service en proposant un minibus plus régulier, et toujours gratuit, avec quatre passages par mois, alternant entre le centre-ville et Intermarché. Le service pour la bibliothèque restant inchangé.

Toutefois, pour concrétiser cette initiative, le CCAS lance un appel aux bénévoles. Si vous avez le temps et l'envie de contribuer, même ponctuellement, contactez la mairie au 02 47 34 36 36 ou par courriel à l'adresse lemaire@veigne.fr

Les Blés de Demain

ARTISAN BOULANGER

20, place du Maréchal Leclerc
37250 VEIGNÉ

02 47 26 02 82

www.lesblesdedemain.com

DES VALEURS à partager

Pour ELLE & pour LUI

VOTRE INSTITUT Aux Gués de Veigné

02 47 43 27 65

Cinq beautés

Institut soins visage & corps

SOINS MINCEUR
Homme & Femme

CENTRE DE BRONZAGE

ONGLERIE

MAQUILLANT PERMANENT

ÉPILATION

REMISE EN FORME

ZA Gués de Veigné - 5 mail Les Gués - 37250 Veigné
reservation@5beautes.com
www.5beautes.com

Le Grand Méchant Loup

Restaurant - Pizzeria

02 34 38 15 47

Pizzas artisanales
sur place, à livrer ou à emporter
Pizzas géantes pour groupes

facebook.com/LeGrandMechantLoup.fr
 gml_pizzeria_veigne

CONCEPTION
ÉTUDE ET CRÉATION
AMÉNAGEMENT
ENTRETIEN

CP Paysagiste

2, rue du Stade
37250 VEIGNÉ

02 47 34 03 16
06 79 83 24 12

cyril.portron@wanadoo.fr

PF CHOTTIN

29 RD10 - Les Gués
37250 VEIGNÉ
Tél. 02 47 26 01 93

7, rue du Maréchal Foch
37510 BALLAN-MIRÉ
Tél. 02 47 53 49 63

OBSÈQUES | MARBRERIE | PRÉVOYANCE | FLEURS ET ORNEMENTS

Résidence Funéraire S'-Branchoise
Le Fourchet RD 84
37320 SAINT-BRANCHS
Tél. 02 47 26 01 93

Permanence décès 7j/7 24h/24

Patrice ARNAUDIN

Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

09 62 63 17 99
02 47 26 02 15

12 N, ALLÉE JOHN ROPPER
37250 MONTBAZON
contact@ex-auditys.fr

Argos [informatique]

02 47 73 97 97
bonjour@argos-informatique.com
www.argos-informatique.com

Votre spécialiste MAC et PC
pour l'entreprise et le particulier
3 rue des Épinettes à Veigné

→ Vente de matériel et logiciels PC et Mac
→ Contrats de maintenance et télémaintenance PC et Mac
→ Maintenance réseau
→ Support technique logiciel bureautique

*uniquement pour le matériel Apple

@ Internet & Communication



Cela fait quelques années maintenant que Patrick Michaud m'a accordé sa confiance en me chargeant, tout d'abord de la communication, puis, dès son apparition, de l'installation de la fibre. Bien que cette dernière délégation n'ait pas été de tout repos, nous y sommes arrivés avec 99% d'habitations pouvant se connecter via leur fournisseur d'accès.

Concernant la communication, tout a été mis en place afin que les Vindiniens soient informés dans les meilleurs délais de toutes manifestations, de toutes nouveautés, de tout ce qui peut modifier la vie Vindinienne. Grâce à l'application VEIGNE CONTACT, téléchargeable gratuitement sur PlayStore, vous pouvez signaler les incidents, problèmes que vous rencontrez au quotidien 24h sur 24 depuis votre smartphone Android. Dernièrement, et tout en prenant en considération les préoccupations paysagères, l'affichage public étant l'un des meilleurs moyens de communication, nous avons décidé d'ajouter des vitrines d'affichage. Dix sont ainsi prévues à moyen terme sur tout le territoire.

Pour cette nouvelle année permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux.

Point sur la 5G

Les antennes 5G sont totalement différentes des antennes 4G. Grâce à cette nouvelle technologie le traitement du signal est différent. Il permet en effet de faire converger les ondes émises par une antenne vers un smartphone en particulier, et non plus d'arroser sans distinction tout l'environnement. Les antennes 5G sont donc directives, agissent tel un phare directionnel. Le signal est dirigé dans une direction précise, même quand les utilisateurs sont en mouvement. L'avantage, c'est qu'il permet aux antennes relais de ne pas émettre en permanence mais seulement quand cela est nécessaire. Cela représente donc un gain d'énergie considérable. En outre, les ondes millimétriques constituent un progrès technologique majeur qui vont permettre à la 5G de nécessiter beaucoup moins de puissance pour un



même volume de data. Veigné dispose de 5 antennes se situant aux Giraudières, à la Fosse d'argent, à Fosse Sèche, rue de la Bichotière et route du Ripault.

La Fibre, où en sommes nous ?

Sur la commune de Veigné 3509 locaux ou logements sont à raccorder (sur 3158 adresses dont celles comprenant des logements collectifs)

- 3478 sont éligibles (3139 adresses) soit prêt de 99 %.
- 31 prises, sur 20 adresses sont à traiter.
- 24 adresses sont dites « gelées ». Le réseau est déployé mais une difficulté de raccordement est constatée. C'est le cas notamment de la Bichotière et de la Roquille dont les travaux ont été validés auprès de la société sous traitante Circet. Les éléments en notre possession laissent à penser que ces travaux seront réalisés lorsque vous lirez ces lignes.
- 2408 clients sont raccordés soit un taux de pénétration de 69 %. C'est-à-dire que 69 % de Vindiniens ont fait appel à un fournisseur d'accès.

Le réseau de fibre optique va remplacer d'ici 2030 le réseau cuivre construit et exploité par Orange, pour les services



de téléphonie fixe et d'accès à internet. Sur le réseau de Val de Loire Fibre, plusieurs communes seront entièrement déconnectées du réseau cuivre d'ici la fin 2026.

La fermeture s'effectuera par lots de communes, en commençant par les communes où la fibre est la plus déployée et où le nombre d'abonnés au réseau cuivre est le plus faible.



Vos représentants

Le Conseil Départemental acteur du territoire

Mesdames et Messieurs,

Les années passent et paraissent se ressembler ! Après avoir vécu une succession sans précédent d'une crise sanitaire et sociale, nous vivons en 2023 un contexte instable ; avec de fortes incertitudes face à la crise énergétique et une inflation la plus forte depuis 30 ans.

Toutefois, le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire se sera mobilisé en créant du lien et proposant un budget à destination de l'humain et des territoires :

- Renforcement de l'ensemble des politiques sociales avec un effort de plus de 25M€ par rapport au budget 2022 ;
- Investissements en faveur des collèges, des infrastructures routières et ouvrages d'art ;
- Soutien aux actions environnementales en faveur de la transition écologique ;
- Appui aux communes et intercommunalités ;
- Aides aux acteurs culturels, sportifs...

Mais bien plus encore, au plus près de vous et de vos enfants, le projet alimentaire « bien manger dans nos collèges » illustre parfaitement la richesse et la diversité de notre territoire. Notre ambition est de faire



briller nos magnifiques paysages (mise en avant de producteurs respectueux de l'environnement et du bien-être animal) avec leurs filières de productions de proximité (pérenniser les filières d'approvisionnement en produits locaux) et de partager ces savoir-faire (label rouge le « grand bœuf » et formation aux menus végétariens).

Les résultats qui en découlent pour l'amélioration sur l'alimentation et le goût mais aussi sur la lutte contre le gaspillage alimentaire sont déjà enregistrés sur les bornes de satis-

faction dans plusieurs collèges et montrent parfaitement la qualité des repas servis. Enfin, à l'occasion des fêtes de fin d'année, nous souhaitons vous présenter tous nos vœux de santé et de réussite individuelle et familiale et également exprimer nos remerciements et notre fierté à l'ensemble des personnels de la collectivité pour le travail accompli.

Sylvie GINER et Patrick MICHAUD
Conseillers départementaux
Canton de Monts

Accompagnement financier du Conseil Départemental sur le Canton de Monts

- **FAL (Fonds d'actions locales) : 22 700 €**

Soit une cinquantaine de projets soutenus par le Département

- **F2D (Fonds Départemental de développement), FDSR (Fonds Départemental de Solidarité Rurale) viennent s'ajouter au FAL pour des projets notamment de voirie, d'équipement et de bâtiments publics...**

Pour rappel le Canton de Monts comprend les villes de : Monts, Artannes-sur-Indre, Esvres, Montbazou, Pont-de-Ruan, Saint-Branches, Sornay, Truys, Veigné, Villeperdue



Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre



Trois ans pour tracer la voie et déterminer une vision commune, c'est tout l'enjeu du séminaire qui s'est déroulé le mois dernier.

Dès le début du mandat, nous nous sommes engagés dans un projet ambitieux et collectif, pour définir nos visions dans les dix ans à venir. Ce vaste schéma s'est imposé en six axes, déclinés en plusieurs fiches actions : transition écologique, développement économique, cohésion sociale, mobilité, mutualisation, patrimoine.

Le Projet de territoire était né

La moitié du mandat effectué, il était important de réunir l'assemblée pour faire un premier bilan, mais aussi échanger sur la méthode, sous forme d'ateliers et de questions autour du ressenti des participants sur l'avancement du projet de territoire, de l'évolution de la vision de chacun, mais aussi l'intérêt du collectif sur ces fiches. Désormais une nouvelle phase et de nouvelles orientations qu'il va falloir aborder : agir, expliquer, communiquer, rassurer aussi...

Ce qui implique une accélération des enjeux autour de l'environnement, de la transition écologique et notre manière de consommer l'énergie. Elus, citoyens, nous sommes tous

mobilisés. Agir, sur les territoires comme à Veigné au quotidien : que cela soit à l'accueil ados, dans les crèches, c'est co-éduquer ensemble.

2024 sera l'année de la construction de l'ALSH au sein de l'école des Gués. Un projet complètement mutualisé avec l'école et la restauration scolaire, intégrée dans le périmètre de l'école : Faire ensemble. Mutualiser, travailler sur le quotidien de la communauté comme sur les enjeux à venir, c'est le cœur de l'action de Patrick Michaud, Vice-président Touraine Vallée de l'Indre en charge des Moyens généraux, des Finances et des Ressources Humaines. Un sujet qu'il maîtrise totalement et un enjeu primordial surtout dans ces périodes d'inflations, d'engagements de plus en plus complexes avec l'Etat et les partenaires. Organiser, donner du sens, se projeter vers l'avenir tout en maîtrisant son budget ; Touraine Vallée de l'Indre est une Communauté de communes au service de ses communes et des habitants. Elle se doit de répondre aux enjeux à venir, mais aussi à être présente au quotidien.

Eric LOIZON
Président de Touraine Vallée de l'Indre
Maire de THILOUZE

Des services de proximité

Bibliothèque



Rue du Moulin
Téléphone : 02 47 77 07 11
Horaires d'ouverture
lundi - 16h à 18h30
mercredi - 10h à 12h30 / 15h à 18h
vendredi - 16h à 18h30
samedi - 10h à 12h30

Accueil ado



De 11 à 17 ans
Rue du Moulin
Téléphone : 02 47 34 03 07

Intermarché
SUPER

FAITES VOS COURSES EN 1 CLIC
sur **intermarche.com**

02 47 26 90 26

Ouverture sans interruption

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi & Samedi 8h30-19h30

Vendredi 8h30-20h00

Dimanche 9h00-12h30

RN 10 • VEIGNÉ - MONTBAZON



Listes non exhaustives au 15/12/23

Ces listes ne contiennent que les noms
pour lesquels une autorisation de parution a été donnée

Etat civil

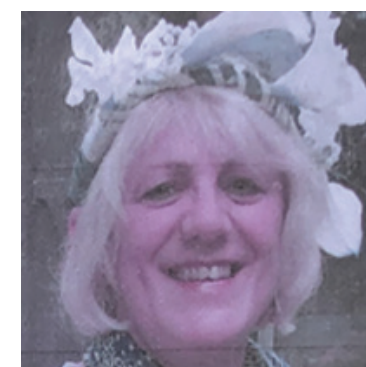
Hommages



Maurice LACARTE

Vindinien très apprécié, Maurice LACARTE était un passionné de fleurissement comme en témoigne les nombreux premiers prix qu'il s'est vu décerner par la Société d'Horticulture de Touraine dans le cadre du fleurissement de la commune.

Maurice LACARTE avait également la passion de la musique. Saxophoniste au sein de l'Orchestre d'Harmonie du Val de l'Indre, il était la mémoire de l'Orchestre. Il fut décoré en 2017 par Monsieur MI-CHAUD de la médaille Etoile Fédérale de la fédération musicale de la Région Centre, pour plus de 50 années d'activité musicale. Il nous a quittés en décembre à l'âge de 95 ans.



Catherine JACQUET

Depuis plusieurs dizaines d'années, Catherine JACQUET enchantait les gourmets et les gourmands sur le marché de Veigné, dans son camion magasin « L'écrémères ». Agée de 64 ans, elle nous a quittés après avoir fait voyager ses nombreux clients au travers la diversité de fromages et spécialités qu'elle proposait pour apporter du plaisir à nos papilles gustatives. L'écrémères a rythmé sa vie au fil des rencontres humaines qui ont enrichi sa vie. Elle a écrit un dernier message en direction de ses clients « Continuez à aimer le fromage, à le chérir et le déguster ».

Décès

FOUCHER Georges, Eugène	3 décembre 2022
MOKDAR Oussama, Mohammed	8 décembre 2022
MAGAND Marius, Eugène, Maurice	9 décembre 2022
MUSCAT Monique, Agnès, Marie, veuve DURAND	13 décembre 2022
ROYER Ghislaine, Raymonde, Madeleine	15 décembre 2022
HUMBERT-BASSET Hélène veuve VILLAIN	18 décembre 2022
SAUVÉ Clément, Jules, Hippolyte	21 décembre 2022
GÉRARD Monique, Andrée veuve REEB	25 décembre 2022
DABERT Sylvie, Françoise	30 décembre 2022
LEVEIL Alexandre, Lucien, François	5 janvier
CHEVRON Brigitte, Marie-Antoinette	17 janvier
ROBIN Yves, Marcel, Rémi	4 février
COCHON Francis, Narcisse, Charles	5 février
MORICONI Marius, Valério	6 février
PAGÉ Josiane, Marie épouse THIBAUT	25 février
RUER Pierre, Alexandre	28 février
CANNES Maurice, Léon, Michel	1 ^{er} mars
BOUCHETEAU Bernard, Albert	2 mars
CATHELIN Issabelle, Germaine, Marie veuve VETEAU	5 mars
OUVRARD Danielle, Fernande épouse ROY	21 mars
PERREAULT Jacqueline, Bathilde veuve CHÉRIGNY	24 mars
MORIN Janine, Marthe, Germaine	24 mars
HALIER Huguette, Marcelle veuve GRANDIDIER	2 avril
BROUCKE Jacqueline, Elise, Marie veuve LAVENANT	9 avril
JACQUEMIN Jean, Louis	17 avril
CERDA Suzanne, Françoise veuve MINETTE	3 mai
De BEAUDEAN Monique veuve DESLIS	25 mai
IMBERT Alain, Henri	24 juin
BOUDOT Philippe, Georges, André, Marie	26 juin
LAMBERT Maryse, Jeanne veuve GUYARD	2 juillet
THÉOBALD Gilberte veuve GILLARD	5 juillet
JEFFROY Marie, Thérèse veuve DEFOULOUNOUX	10 juillet
FOULON Renée, Marie-Thérèse épouse GOUPY	11 juillet
GAMBINI Anicet, Hyacinthe, Théodore	14 juillet
BARON Claude	14 juillet
ALBERT Jacqueline veuve BERNABÉ	16 juillet
PAITARD Jacqueline, Marguerite, Lucienne veuve FISCH	28 juillet
PEREZ MELUNDEZ Vincente	31 juillet
HENCK Michel, Jack, Théodore, Émile	1 ^{er} août
JOYEUX Monique, Marianne veuve BRION	9 août
DUCHEMIN Eric, Jean	12 août
NICAULT Mauricette, Alice, Léonie veuve LEROUX	28 août
CLOUZET Jeanine, Marie veuve BERTON	15 septembre
DELALANDE André, Armand, Georges	18 septembre
SERVO Adozinda Augusta veuve LUIS	22 septembre
MALAPERT Nicole, Christiane épouse LARCHÉ	10 octobre
TOUILLET Bernard, Georges	25 octobre
BOUCHAUD Liliane, Fernande, Andrée épouse CHIRON	8 novembre
MAILLOT Antoine, Joseph	14 novembre

Mariages

Daniel LEY & Léna PIERRON	14 janvier
Manuel MARTINHO & Marie-Belle BIDEAU	3 février
Nicolas GONÇALVES & Anne-Cécile MARIE	8 avril
Quentin BORIE & Myriam BONNICHON-FESSARD	27 mai
Damien LEFEBVRE & Sabrina ALARCON	17 juin
Mehdi DUMORA & Justine MORIN	17 juin
Jérôme ROY & Marie HASLÉ	17 juin
Gaël MOUROUVIN & Kathleen THIVEUX	24 juin
Thierry POUSSIER & Adeline CARTELIER	1 ^{er} juillet
Arthur-Carl BOCQUET & Charlène DELAUNAY	19 août
Yoann BOISSON & Clémence MEUNIER	1 ^{er} septembre
Boualem BELMIHOUB & Anaïs BOUBAKER	16 septembre
Christophe DORADOUX & Carole DEMONCHY	20 septembre
Denis CHUPIN & Corinne MICHAU	23 septembre
Alexandre TELLIER & Jennifer CHARTRAIN	28 octobre

Naissances

BRITON Jade, Emma, Camille	6 décembre 2022
BOURHIS GUEGAN Elyn, Gabrielle, Maryse	5 décembre 2022
ROBERT Mathéo, Maël	6 février
AOUN Ines, Lilia	4 avril
DONKERS Emma, Jeannine	29 avril
THURMEAU Juliette, Suzanne, Margaux	5 mai
BACHÈS Ambre, Charline, Gaëlle	10 mai
HERSE Marceau	24 mai
PEREIRA Côme, Gaspar, Ernest	27 juin
REPILLET Iris, Jessica, Jeanne	12 juillet
DEMARQUE Emilio, Romain, Robert	14 juillet
LECOMTE Célaïne, Lola, Sélène, Éléa	14 juillet
MARCEL Elio, Lilian, Michel	25 juillet
BEGUIN Margot, Juliette, Emma	25 août
CAMUS Ysée, Andréa, Martine	4 septembre
BONDU Keoni, Noah, Soren	7 septembre
DARES Léo, Guy	8 septembre
MARESCAUX Noah	12 septembre
D'AGOSTINO Mikael, Elie, Jean	9 octobre
OWUSU Kiara, Catherine, Rita	3 novembre
FRANCINEAU Maxence, Aurélien, Léandre	22 octobre

Expressions politiques

Imaginons !

Le dérèglement du monde :

En ces temps de dérèglement du monde, dont l'impact n'épargne aucune communauté, aucun territoire, par ses dimensions tout à la fois sociales, économiques, écologiques et politiques, Amin Maalouf* nous invite à « adopter une échelle de valeurs basée sur la primauté de la culture ».

Et d'expliquer que « si nous tenons à préserver la paix civile dans nos pays, dans nos villes, dans nos quartiers, comme sur l'ensemble de la planète, si nous souhaitons que la diversité humaine se traduise par une coexistence harmonieuse plutôt que par des tensions génératrices de violence, nous ne pouvons plus nous permettre de connaître les autres de manière approximative, superficielle, grossière... Parce que en parlant des autres, il ne faut jamais perdre de vue que nous-mêmes, qui que nous soyons, où que nous soyons, nous sommes aussi les autres pour tous les autres ». Ainsi, la culture n'est pas seulement une source d'émancipation des individus et de liberté d'expression pour chacun. Elle est aussi un moyen de partager ses différences, d'en faire un bien commun plutôt qu'un prétexte aux mensonges. Car ces derniers nourrissent souvent les peurs, lesquelles engendrent l'adversité et ses traductions parfois extrêmes.

Un moment magique un soir de novembre à la salle Cassiopée : Le 25 novembre dernier, le spectacle « Imagine » (gala international de magie organisé pour la première fois à Veigné) a fait salle comble (430 spectateurs). Pendant plus de 2h, une suc-

cession de situations entre rêve et réalité ont interrogé et distrait petits et grands, de Veigné et d'ailleurs tous à la fois, différemment ou pas.

Sans discontinuer au cours de cette longue soirée, grâce à l'énergie des artistes et la magie de leurs récits comme de leurs mouvements, des hommes et des femmes, des enfants et des adultes, par essence tous distincts, ont été collectivement sujets à étonnements, amusements, doutes, joies.

Cet évènement, comme l'ensemble du programme culturel de la collectivité (on peut y ajouter les autres manifestations créées par la municipalité et les activités portées par les associations), sont autant de moments d'éducation et de divertissement contribuant à l'ouverture des esprits comme au rapprochement des concitoyens.

Imaginons !

Noël est une période magique, attachée aux valeurs de paix et de partage. Dans la continuité, le Nouvel An est l'occasion d'exprimer des ambitions positives, pour soi-même et pour autrui. Imaginons qu'à Veigné et ailleurs, les fêtes de cette fin d'année et les souhaits suspendus à 2024 nous inspirent collectivement et induisent durablement que le regard à l'autre privilégie la recherche d'un enrichissement mutuel plutôt que l'affirmation d'antagonismes et d'exclusion.

Joyeux Noël et Bonne Année à tous.

Les élus de la majorité

* Le Dérèglement du monde - Fayard

Bonne année 2024

Traditionnellement, la période des fêtes de fin d'année se veut un moment de concorde dans un monde trop souvent perturbé. C'est donc sous le signe de la « trêve des confiseurs » que nous vous adressons ce message.

L'année 2023 a été marquée par de nombreux bouleversements. Il nous a semblé important que nous exprimions, en tant qu'élus de Veigné, notre solidarité et notre préoccupation face à la guerre en Ukraine et au conflit israélo-palestinien. Les souffrances humaines et les perturbations qui en résultent ne laissent bien entendu personne indifférent. Nous tenons à affirmer notre soutien aux efforts visant à trouver des solutions pacifiques, durables et équitables à ces crises.

Nous sommes conscients que les préoccupations internationales peuvent parfois sembler éloignées mais nous devons également veiller à ce que notre commune soit un lieu où règnent le bien-vivre, la tolérance et la compréhension mutuelle.

En tant que représentants de l'opposition municipale, notre responsabilité première est de nous concentrer sur les défis locaux qui touchent directement la vie quotidienne de nos concitoyens.

Nous insistons sur la nécessité de garantir une vie municipale apaisée, tant sur le plan de la circulation, de l'environnement que du bien vivre à Veigné, mais aussi dans les espaces pri-

vilégiés tels que les écoles, les accueils de loisirs, qui doivent rester des espaces sûrs et accueillants où les services publics répondent efficacement aux besoins de tous. Il est crucial de promouvoir une culture de dialogue et de respect au sein de notre commune, inspirée par les valeurs de solidarité et en lien avec le vivre ensemble.

Ainsi, nous appelons à renforcer les mesures visant à favoriser l'inclusion, à améliorer la mobilité urbaine et à soutenir nos établissements scolaires. La vie quotidienne de nos concitoyens mérite toute notre attention, et nous sommes déterminés pour trouver des solutions constructives et durables.

Nous mettrons tout en œuvre pour contribuer, à notre échelle, à bâtir une société qui aspire à la paix non seulement dans nos rues, mais aussi en tant que message d'espoir et de changement positif pour tous.

Nous vous présentons ainsi qu'à vos proches nos meilleurs vœux à l'aube de cette année nouvelle. Que nos idées d'aujourd'hui fassent les succès de demain. Bonne et belle année 2024.

Les élus de l'opposition

QUINET

Couverture de tradition

- Charpente, Couverture, Zinguerie
- Bardage et isolation des murs
Isolation toiture par l'extérieur
- Isolation (rouleaux, panneaux ou soufflage)
- Sous face, Gouttière et Habillage en PVC Nicoll pour débords de toiture
- Terrasse bois et composite
- Extension ossature bois



couverture-quinet.fr

MA PRIME
RÉNOV
Renseignez-vous

combles 64, RD910 (ex RN10)
LUMIERE Les Gués de Veigné • 37250 VEIGNÉ

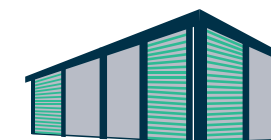
VELUX
INSTALLATEUR CONSEIL
EXPERT

Roto
FAKRO

CAST
P.V.P.



200m² d'exposition à découvrir
du lundi au samedi



Concept
SERVICE HABITAT

EXTENSIONS • VERANDAS • PERGOLAS

www.concept-service-habitat.fr

**VÉRANDA
EXTENSION
PERGOLA
CARPORT**

RÉNOVAL
L'espace s'invente sur terre
EXTENSIONS, VERANDAS, PERGOLAS

winsol
SELECT PARTNER

concessionnaire exclusif 37

02 47 288 000

13 ter, D 910 - 37250 Veigné

PFA
Pompes Funèbres Assistance
Depuis 1993



Pompes funèbres
Marbrerie
Chambre funéraire



02 47 28 93 93

www.pfassistance.fr

Av. de la République à Chambray-lès-Tours

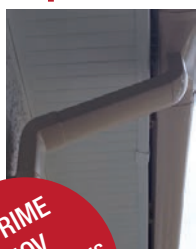
QUINET

Couverture de tradition

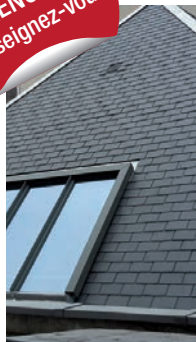
- Charpente, Couverture, Zinguerie
- Bardage et isolation des murs
Isolation toiture par l'extérieur
- Isolation (rouleaux, panneaux ou soufflage)
- Sous face, Gouttière et Habillage en PVC Nicoll pour débords de toiture
- Terrasse bois et composite
- Extension ossature bois



couverture-quinet.fr



MA PRIME
RÉNOV
Renseignez-vous



combles LUMIERE 64, RD910 (ex RN10)
Les Gués de Veigné • 37250 VEIGNÉ



02
47
28

6000



200m² d'exposition à découvrir
du lundi au samedi



Concept
SERVICE HABITAT

EXTENSIONS • VERANDAS • PERGOLAS

www.concept-service-habitat.fr

VÉRANDA
EXTENSION
PERGOLA
CARPORT



concessionnaire exclusif 37



02 47 288 000

13 ter, D 910 - 37250 Veigné

PFA
Pompes Funèbres Assistance
Depuis 1993



Pompes funèbres
Marbrerie
Chambre funéraire



02 47 28 93 93

www.pfassistance.fr

Av. de la République à Chambray-lès-Tours